

# Cercle de Billard Français de Saint-Avoid

## Fiche d'inscription

Nom	
Prénom	
Date de naissance	
Lieu de naissance	
Nationalité	
Adresse postale	
Profession	
Adresse Mail	
Téléphone	
Date d'inscription	

Le premier mois est gratuit et le paiement de la cotisation se fait le jour de l'inscription sur le principe du prorata temporis à la date d'inscription.

Montant de la cotisation annuelle par catégorie :

- 180€ : "Hommes"
- 120€ : "Dames"
- 100€ : "Licenciés d'un autre club" et "Moins de 21 ans"
- 60€ : "Moins de 15 ans"

Les années suivantes, le paiement de la cotisation pourra se faire de deux façons :

- Annuellement au mois de janvier. (À privilégier)
- Semestriellement en janvier et en juillet.

Date de la demande :

Signature de demandeur :

Accord du comité :